

compte, Dubois, rejoignant par là Benveniste,<sup>8</sup> garde deux auxiliaires modaux, *devoir* et *pouvoir*, et, dans une analyse encore plus fine, il cherche à aller plus loin en assumant pour ces deux verbes un double statut de verbes auxiliaires et de verbes ordinaires.

Soulignons que partout dans ces chapitres, comme dans ceux qui suivent («Pluriel et collectif. Les affixes collectifs» (pp. 128-37), «Les adjectivisations» (pp. 138-61), «Diminutifs, augmentatifs et péjoratifs» (pp. 162-167) et «Les prépositions et la préfixation» (pp. 168-84)), l'auteur rend compte, avec beaucoup de soin, des règles morphophonologiques des transformations.

Le livre n'est pas une introduction à la grammaire générative, du genre de celle de Ruwet, mais il en est au contraire une application. Si la lecture est parfois difficile, cela tient surtout au caractère concentré de l'exposé, mais, néanmoins, on ne peut s'empêcher de penser que certains passages auraient pu être formulés avec plus de clarté. Par exemple, le chapitre, d'ailleurs excellent, sur les deux types de relatives, mises en rapport avec les deux positions de l'adjectif épithète (pp. 30-31) est brouillé par l'emploi, assez inutile, des termes *contingente* et *nécessaire* à côté de *déterminative* et *explicative*.

Un grand mérite du livre est son souci constant de confronter les méthodes de la grammaire générative avec celles du structuralisme traditionnel. Nous avons déjà fait allusion à plusieurs de ces confrontations, qui donnent à l'ouvrage une haute actualité; on peut ajouter en particulier l'excellent chapitre sur «Le mot et le morphème» (pp. 65-68). Cette évolution de la linguistique moderne apparaît d'ailleurs directement dans la distance parcourue par Dubois depuis le premier volume de la *Grammaire structurale*.<sup>9</sup>

Malgré la critique que nous avons formulée, qui a été surtout une critique de détail, il faut conclure que cet ouvrage, à côté de son intérêt théorique dont nous venons de parler, est une application pratique de la grammaire générative d'une très grande valeur. Avec les deux volumes précédents, il constitue une œuvre qui fera date dans l'histoire de la linguistique française.

Gerhard Boysen

ODENSE

HELGE NORDAHL: *Les systèmes du subjonctif corrélatif. Etude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive en français moderne.*

Universitetsforlaget, Bergen-Oslo, 1969, 271 p.

Le goût des études sur le subjonctif semble s'être particulièrement bien développé en Scandinavie: ces dernières années ont vu paraître toute une série d'ouvrages sur l'emploi des modes.<sup>1</sup> Soutenue à l'Université de Bergen le 31 mai 1969,

8: *Structure des relations d'auxiliarité*, Acta Linguistica Hafniensia IX, 1965, pp. 1-15.

9: Larousse, Paris, 1965.

1: Lars Börjeson: *La fréquence du subjonctif dans les subordonnées complétives introduites par «que» étudiée dans des textes français contemporains*, Studia

c'est à ces contributions que vient s'ajouter, comme la plus importante, la thèse de Helge Nordahl.

Le livre de Nordahl contient une discussion riche et loyale des différentes théories sur le subjonctif, mais le point de départ théorique de Nordahl lui-même est au fond annoncé dès les deux mots-clés du titre: *système* et *corrélatif*. Sous *système* se cache l'influence, présente partout dans le livre, de la linguistique structurale telle qu'elle s'est développée, depuis la deuxième guerre mondiale, dans les pays scandinaves (Henrichsen, Togeby, Vogt). Il n'est donc pas étonnant que Nordahl parte d'un point de vue formaliste: «nous avons espéré situer l'étude du subjonctif dans les complétives dans «la réalité des textes», en formulant des règles ou plutôt des tendances qui ne sortent jamais du cadre des faits linguistiques explicités.» (p. 9), «Un problème syntaxique doit être étudié syntaxiquement» (p. 10). D'une façon plus précise, Nordahl prend son point de départ dans une méthode quantitative, ce qui est tout à fait dans la même perspective formaliste: «L'approche statistique aux problèmes modaux dans les phrases nominales en français moderne permet de situer la discussion de la fréquence des modes sur des assises relativement sûres.» (p. 11), «La théorie que nous venons d'esquisser (...) exclut tout apriorisme et toute prévention philosophique ou logique contre la nature particulière d'un phénomène linguistique.» (pp. 19-20), autant de déclarations méthodologiques que nous ferions volontiers nôtres. Remarquons toutefois que quand l'auteur parle d'«approche statistique», il ne s'agit pas d'une étude statistique selon les principes de la linguistique quantitative moderne (Pearson, Yule, etc.), mais de simples comparaisons de chiffres de fréquence.

La notion de *corrélativité* a été inspirée par Imbs,<sup>2</sup> qui, dans une phrase comme *je veux qu'il vienne*, parle d'une «structure syntaxique bi-polaire» (Imbs p. 47), où le subjonctif *viene* entre en corrélation avec un verbe de volonté. Dans la terminologie de Nordahl, il s'agit d'un «syntagme modal», où le mode (*viene*) et la modalité (représentée par *veux*) entrent «en rapport de complémentarité réciproque» (p. 19). Les deux linguistes soutiennent qu'il faut insister davantage sur ce caractère complémentaire ou corrélatif des deux éléments que sur la subordination (Imbs p. 48, Nordahl pp. 19-20).

Avec cette inspiration imbsienne, Nordahl avance sa thèse proprement dite:

---

Neophilologica 38, 1, 1966, pp. 3-64; Einar Ronsjö: *Le mode du verbe dans les propositions complétives introduites par le fait que*, Moderna Språk 60, 1966, pp. 305-19; id.: *Le mode du verbe dans les propositions complétives introduites par l'idée que, la pensée que*, Moderna Språk 61, 1967, pp. 19-36; Lennart Carlsson: *Le type C'est le meilleur livre qu'il ait jamais écrit en espagnol, en italien et en français*, Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia 5, Upsal 1969. On peut ajouter maintenant l'article de Nordahl lui-même: *Le mode le plus fascinant qui soit*, Revue Romane V, 1, 1970.

2: Paul Imbs: *Le subjonctif en français moderne*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, Initiation-Méthode, Fasc. 11, Strasbourg 1953.

selon lui, les «syntagmes modaux» du français sont de trois types qui chacun constituent un système: système *volitif* (ex.: je veux qu'il revienne), système *subjectif* (ex.: je m'étonne qu'il soit venu) et système *dubitatif* (ex.: je doute qu'il vienne).

Pour justifier la distinction des systèmes volitif et subjectif l'auteur examine l'emploi du mode dans les deux systèmes dans cinq constructions différentes, qu'il appelle (avec une terminologie discutable): *construction contactuelle* (Je veux qu'il revienne – Je m'étonne qu'il soit revenu), *construction locutionnelle* (Je tiens à ce qu'il fasse son devoir – Je m'étonne de ce qu'il soit (est) revenu), *construction attributive* (Ma volonté est qu'il revienne – Le malheur est qu'il soit (est) revenu), *construction emphatisante* (Ma volonté, c'est qu'il revienne – Le malheur c'est qu'il est (soit) revenu) et *construction emphatique* (Ce que je veux, c'est qu'il revienne – Ce qui m'étonne, c'est qu'il soit (est) revenu). Nordahl montre – et c'est là, à notre avis, la découverte principale du livre – que, tandis que le subjonctif est constant dans le système volitif quelle que soit la construction, la construction formelle joue un rôle primordial, comme le montrent les exemples, pour le mode du système subjectif. La démonstration de ce fait, qui révèle un trait essentiel de l'emploi du subjonctif en français qu'on n'avait pas vu avant, est faite avec une méthodologie exemplaire: Nordahl présente une thèse d'une grande portée générale, et, à l'aide de matériaux abondants, il prouve le bien-fondé de cette thèse dans le plus petit détail.

Le système dubitatif, à son tour, se distingue des deux autres par le fait que la «forme énonciative», c.-à-d. avant tout la négation qui ne joue aucun rôle pour le mode après les volitifs et les subjectifs, est fondamentale dans le système dubitatif (*je crois qu'il vient – Je ne crois pas qu'il vienne*). Sur le plan théorique, le subjonctif est connotatif dans le système volitif, connotatif (en construction contactuelle) ou dénotatif (dans les autres constructions) dans le système subjectif, et dénotatif dans le système dubitatif. Mais dans la constitution des trois systèmes, c'est celui-ci qui a causé le plus grand embarras à l'auteur. On a l'impression que le «système dubitatif» est plutôt ce qui restait quand les deux autres systèmes étaient délimités. L'auteur ne s'en cache d'ailleurs pas: «Malgré le manque de cohérence à l'intérieur de ce groupe» (p. 21), «nous avons à plusieurs reprises parlé d'un système dubitatif. Ce terme, pourtant, n'est valable que comme une sorte de dénominateur commun, car une étude détaillée d'un grand nombre d'exemples nous mène très vite à accepter l'existence de plusieurs systèmes dubitatifs, qui, syntaxiquement, se montrent irréductibles à une formule commune.» (p. 137), «à l'intérieur de ce que nous appelons le système dubitatif, il y a, au fond, une série de systèmes dubitatifs» (p. 250). Tout en voyant bien qu'il n'y avait pas là un système comme un autre, Nordahl a donc voulu essayer le tour de force d'en créer un. Or, faire des systèmes là où il n'y en a pas est une erreur de principe, que Nordahl partage d'ailleurs avec une autre thèse récente sur le subjonctif.<sup>3</sup> Quand on constate qu'une notion n'est pas utilisable, la seule solution scientifiquement défendable est de l'abandonner et d'en chercher une autre; autrement on arrive facilement à discréditer cette

3: Wolfgang Rothe: *Strukturen des Konjunktivs im Französischen*. Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 112. Heft, Tübingen 1967.

notion. Dans le cas présent, le dommage n'est cependant pas très grand, puisque Nordahl se rend parfaitement bien compte de ce qu'il fait.

Si le cadre même de ce «système dubitatif» est discutable, il faut dire en revanche que ce chapitre est extrêmement riche en découvertes, qui, basées sur des recherches statistiques patientes, permettent souvent de réfuter les conclusions des grammairiens antérieurs. Citons par exemples les règles de l'emploi du subjonctif après *il semble* (pp. 158-72), *il arrive* (pp. 173-78), et, en particulier, après les *verbes déclaratifs* (terme peu heureux, puisqu'il s'agit avant tout des verbes de croyance (*croire, penser, etc.*), qui n'ont justement pas la même syntaxe modale que les verbes déclaratifs proprement dits (*dire, etc.*) (pp. 191-242). S'inspirant de Damourette et Pichon, il distingue cinq types d'énoncés locutifs: *énoncés locutifs, au présent* (je ne crois pas), *énoncés locutifs, autres temps* (je ne croyais pas), *énoncés allocutifs* (ne crois pas), *énoncés délocutifs* (il ne croit pas) et la négation exprimée par la préposition *sans*, en montrant les différences de fréquence du subjonctif, employé dans 73,1 % des cas dans la première construction, dans 12,2 % avec *sans*. De même pour l'interrogation, il distingue les différentes constructions interrogatives. Ces distinctions ne sont pas nouvelles, mais elles n'avaient pas été exploitées aussi systématiquement jusqu'ici.

Nordahl a pu comparer lui-même ses statistiques à celles de Lars Börjeson, et, en général, il constate un accord remarquable. La seule exception en est l'emploi du subjonctif après les questions d'inversion avec *croire*, emploi qui, d'après Börjeson, est plus réduit (31,5 % et non 29,5, comme le dit Nordahl p. 216; le nombre des exemples d'indicatif n'est pas de 100, mais de 110) que le laissent supposer les statistiques de Nordahl (44,8 %). Nordahl observe avec raison que cet écart est probablement dû au caractère stylistique des textes de Börjeson. Mais, à cette occasion, il faut souligner plus fortement que ne le fait Nordahl, que la fréquence assez élevée des cas d'indicatif s'explique en partie par l'emploi du futur et du conditionnel, qui expriment des nuances dont le subjonctif est incapable. Nordahl a évidemment vu ce facteur, dont il parle à plusieurs reprises, par exemple pp. 35, 96 et 202, mais il n'en tient pas assez systématiquement compte, ce qui est d'autant plus regrettable qu'il ne cite qu'un choix très réduit de ses exemples. Ainsi, quand il dit (p. 192) avoir trouvé 865 exemples du subjonctif et 944 de l'indicatif avec les «verbes déclaratifs pris négativement», on aurait aimé connaître le nombre exact des exemples d'indicatif au futur et au conditionnel.

A ce propos, il y a lieu de discuter un problème de principe. Le grand nombre d'exemples, force essentielle de l'exposé de Nordahl, est évidemment obtenu par l'addition des différents «verbes déclaratifs». Est-il légitime de généraliser ainsi, ou faut-il traiter chaque verbe à part, quitte à opérer avec des chiffres plus petits et, partant, moins convaincants? Nordahl a bien vu ce problème: «Il n'est probablement pas défendable de traiter tous les verbes déclaratifs incorporés à la même structure interrogative, comme une entité, présentant une caractéristique syntaxique dominante. Pour bien décrire les mécanismes décidant du choix des modes, il faudrait plutôt s'efforcer de décrire le «comportement modal», ou, si l'on veut, la «personnalité modale» de chaque verbe. La mise en relief de la personnalité modale de chaque verbe présupposerait à son tour un nombre très élevé d'exemples. Le nombre de nos exemples étant relativement limité, nous

n'oserions aucunement nous en servir pour formuler, ne fût-ce que des définitions approximatives.» (pp. 215-16), et, dans ce cas, Nordahl a donc opté pour la première solution. A notre avis, il faut préférer la seconde: pour nous, ce qu'il faut avant tout combattre, ce sont les généralisations illégitimes, qu'on pourrait appeler le défaut classique de la littérature sur le subjonctif. Par ailleurs, il faut dire que Nordahl lui-même, comme la méthode statistique l'y conduit naturellement, opère souvent des distinctions très méritoires (par exemple à propos des verbes de doute (pp. 140-51)), et que c'est même là un des domaines où son travail marque le progrès le plus net. Mais si Nordahl a bien vu l'importance des différenciations très poussées, on peut lui reprocher de ne pas les avoir pratiquées d'une façon conséquente. Dans le chapitre sur les «verbes déclaratifs», il insiste bien sur le fait que, contrairement à une certaine tradition, il faut mettre *dire* à part (p. 216), mais cela ne l'empêche pas de traiter dans le même groupe des verbes qui n'y appartiennent pas. Pour citer les deux cas les plus évidents, il faut éliminer de la liste de Nordahl *prétendre* (pp. 203, 220-21), qui contrairement aux autres «verbes déclaratifs», admet également le subjonctif sans l'influence de la négation (*et je prétends que vous me payiez jusqu'au dernier sou* (Mérimée, cit. Togeby, Fransk grammatik § 454)) et *expliquer* (p. 223), qui a une syntaxe modale encore plus complexe, où il faut probablement aussi tenir compte de la nature du sujet (*C'est ce qui explique qu'un aspect de moi-même ou un comportement parfaitement naturel (...) puisse susciter de la honte* (Emmanuel Mounier, Introduction aux existentialismes, p. 128) / *Le maigrichon explique que c'est un appareil absolument neuf* (Le Clézio, Terra Amata, p. 70)), comme Börjeson l'a bien vu (Börjeson pp. 41-42).

D'autres reprocheront probablement à Nordahl d'avoir été trop formaliste; si nous devons nous-même formuler une critique, ce sera plutôt de ne pas l'avoir été assez. Pour nous, il n'y a pas de doute que ce sont les nombreuses distinctions constatées «dans le domaine réel des faits» (p. 18) qui constituent le véritable mérite de ce livre. Puisqu'il en est ainsi, nous aurions aimé que l'auteur continue dans cette même voie en poussant les recherches des faits plus avant d'une manière encore plus fine, comme nous venons d'en indiquer la possibilité. Par contre, Nordahl s'est arrêté, pour ainsi dire, à mi-chemin, en s'engageant dans une discussion théorique avec ses prédécesseurs. Il a apparemment tenu à intégrer sa propre théorie dans l'ensemble de la linguistique, ce qui est une ambition très louable, mais dans le cas présent, il aurait mieux fait, à notre avis, de renoncer à ces discussions, pour continuer en revanche les recherches faites dans l'immanence de la langue: les fondements théoriques étant distincts, d'une façon heureuse, de ceux de ses devanciers, la discussion paraît souvent un peu forcée. Ainsi, puisque les trois systèmes sont délimités avant tout à l'aide de critères formels, pourquoi y apposer des étiquettes sémantiques en parlant de système volitif, subjectif et dubitatif? A notre avis, les points critiquables de l'exposé sont tous des conséquences de ce retour à la sémantique opéré par Nordahl. Ainsi, *comprendre* (avec *concevoir*) est traité parmi les «subjectifs», et l'emploi de ce verbe avec l'indicatif ne donne lieu qu'à une seule phrase dans une note (p. 82), ce qui est une grave lacune, puisqu'il s'agit d'un verbe dont le «comportement modal» est extrêmement complexe. Plusieurs verbes sont coupés en deux: *empêcher* (pp. 44 et 140-48; seul le dernier emploi figure dans l'index),

*entendre* (pp. 49 et 200) et d'autres, disposition naturelle du point de vue sémantique, mais qui s'accorde mal avec le principe de décrire la «personnalité modale» de chaque verbe. De plus, une attitude formaliste conséquente aurait probablement favorisé le principe analytique: nous n'aimons pas les «verbes ou locutions verbales» du type «se frotter les mains», «voir d'un mauvais œil», etc. (p. 83). Enfin, la disposition paraît parfois assez fortuite. En particulier, les chapitres sur «l'espoir que» (pp. 242-43) et «le fait que» (pp. 245-47) semblent échapper à la classification, comme l'indique l'auteur lui-même en parlant, pour le premier type, de «cas particulier».

Comme on l'a vu, notre critique ne concerne ni les fondements théoriques de Nordahl ni au fond la manière dont il les utilise, mais le désaccord réside plutôt dans la question de savoir s'il faut les combiner ou non avec d'autres fondements. La thèse de Nordahl ne sera pas seulement consultée par les spécialistes, mais, grâce à ses matériaux solides, à la clarté et au soin de l'auteur pour ne négliger aucun détail, par les étudiants de français à tous les niveaux. Nous disposons maintenant de bases qui permettent d'entrevoir la possibilité d'une nouvelle description d'ensemble, d'un point de vue fonctionnel, de l'emploi des modes en français, qui remplacera celles de Lerch et de Soltmann. Vu les qualités que Nordahl a déployées dans sa thèse, on peut regretter qu'il n'ait pas voulu tenter lui-même cette synthèse, mais il est plus raisonnable de le remercier d'avoir si puissamment contribué à la préparer.

Gerhard Boysen

ODENSE

### Langue italienne

GUNVER SKYTTE: *Italiensk Fonetik. Kompendium I-II*,

Københavns Universitets Fond til Tilvejebringelse af Læremidler, 1969.

L'apparizione del presente manuale di fonetica italiana è motivo di viva soddisfazione per quanti in Scandinavia hanno a cuore gli studi di italianistica. La dottoressa Skytte ha, lei stessa, introdotto e organizzato lo studio della materia presso l'università di Copenhagen, vedendola in seguito diventare obbligatoria per i laureandi in filologia italiana, e l'uscita del suo libro costituisce pertanto il logico sbocco di una attività ormai in corso da alcuni anni. — Si sono avuti negli ultimi tempi parecchi studi che riguardano i suoni dell'italiano; sono stati spesso impostati secondo schemi fonologici, jacobsoniani, generativi ed anche altri, e fra questi il più importante è senza dubbio il volume del Muljačić, pubblicato nel 1969 (*Fonologia generale e fonologia italiana*, Il Mulino, Bologna) che contiene anche una ricchissima bibliografia, di fonetica e di fonologia, la migliore esistente sull'argomento. Malgrado questo aumentato interesse non disponiamo però, a tutt'oggi, di un manuale pienamente soddisfacente di fonetica (e di fonologia) italiana. Il vecchio e pregevole libro del Camilli, ringiovanito nell'edizione a cura di Piero Fiorelli di alcuni anni fa (*Pronuncia e grafia dell'italiano*, Sansoni, Firenze, 1965), non può più bastare, neppure con le